

Séance à huis-clos du 28 février 2013

Sont présents : Madame Laura IKER, Bourgmestre-Présidente;
Mesdames et Messieurs, Christie MORREALE, Léon MARTIN, Vincent LEVEQUE, Anne-Catherine FLAGOTHIER, Pierre GEORIS, Bernard MARLIER, Membres du Collège communal ;
Mesdames et Messieurs ~~Michel VELLESE, Philippe LAMALLE, Philippe DETROZ, Géraldine SENTERRE, François MAGIS, Marie-Dominique SIMONET, Anne DISTER, Adeline FRAIPONT-HUTSE, Pascal CROUGHS, Carine BOSQUELLE, Pierre JEGHERS, Stéphane BALTHAZAR, Adrien CALVAER, Noémie DARAS-PEETERS, François GOFFART, Cécile VERCHEVAL, Conseillers ;~~
Monsieur Stefan KAZMIERCZAK, Secrétaire communal.

3. Programme communal de développement rural – Renouvellement des membres du Conseil communal de la CLDR – KB

LE CONSEIL,

Vu le Code de la démocratie locale et de la décentralisation ;

Vu le décret du 6 juin 1991 relatif au développement rural ainsi que son arrêté d'exécution du 20 novembre 1991 ;

Vu sa décision du 6 mai 2004 approuvant le principe de mener une opération de développement rural ;

Vu sa décision du 29 août 2007 d'arrêter la composition de la Commission Locale de développement Rural (CLDR) et désignant ses membres ;

Vu sa décision du 25 novembre 2009 d'arrêter la composition de la Commission Locale de développement Rural (CLDR) suite aux modifications intervenues ;

Vu sa décision du 15 septembre 2010 d'arrêter la composition de la Commission Locale de développement Rural (CLDR) suite aux modifications intervenues ;

Vu sa décision du 24 février 2011 d'arrêter la composition de la Commission Locale de développement Rural (CLDR) suite aux modifications intervenues ;

Vu les nouvelles modifications intervenues dans la composition de la CLDR suite

- à la nouvelle législature ;
- aux démissions de Monsieur VERRECHIA et de Madame LEMMENS ET Madame BACKES de la CLDR comme membre effectif ;
- aux candidatures de Monsieur Jérémie JAMIN, Monsieur Rémi MONAMI, Monsieur AERTS, Monsieur Bernard PIRON et Monsieur Pierre VISSE suite à l'appel paru dans le Bïc, reçues et acceptées par le Collège communal.

Sur proposition du collège communal ;

Après en avoir délibéré ;

Procédant au vote à main levée;

A l'Unanimité

DECIDE :

- D'arrêter la composition de la Commission Locale de développement Rural (CLDR) à 28 membres particuliers (14 effectifs et 14 suppléants) ;
- D'arrêter la liste des membres effectifs et suppléants de la Commission Locale de Développement Rural modifiée comme suit :

Membres effectifs

Isabelle POUSSART
François BELLIERE
Marc WOILLARD
Philippe ATERIANUS
Jacques MULLENDERS
Freddy TIMMERMANS
Catherine ARCHAMBEAU
Philippe HAMOIR
Alfred FROMENT
Lucien CARLIER
Daniel DEFECHEREUX
Christian AKKERMANS
Pierre LIGOT
Guy HELLER

Membres suppléants

David WINAND
Benoît WATHIEU
Paul CLAESSENS
Robert PEETERS
Nadine HUBIN
Jean Pol LIBOTTE
Benoît DUPRET
Jérémy JAMIN
Magali NELISSE
Rémi MONAMI
Serge DEMOULIN
Bernard PIRON
Philippe AERTS
Pierre VISSÉ

Par le Conseil,

Le Secrétaire communal,
Stefan KAZMIERCZAK

Le Secrétaire communal,
Stefan KAZMIERCZAK

Distribution : Bourgmestre : 1 – PCDR : 1

Pour extrait conforme,



La Présidente,
Laura IKER

La Bourgmestre,
Laura IKER